

AUFÉE

Association Des Usagers Des Forêts D'Evreux Et Environs



AUFÉE

Association Des Usagers Des Forêts D'Evreux Et Environs.

UN PEU D'HISTOIRE

L'AUFÉE a été créée en 1982 pour permettre l'accès aux promeneurs, des espaces naturels de la région d'Evreux, et inciter les pouvoirs publics à acquérir, tout particulièrement, la partie de la forêt qui borde la ville.

Sur les 3200 hectares de la forêt d'Evreux, forêt privée, seule la partie jouxtant la ville et donc facile d'accès, était fréquentée car ouverte au public, pratique usuelle liée à la succession du Prince de Broglie après son décès.

A la suite de quelques ventes et reventes d'une partie de cette forêt, il devint de plus en plus difficile de s'y promener sans rencontrer des gardes qui en interdisaient l'entrée...

Emus de cette situation, sans parler des risques d'urbanisation qui pointaient, un petit groupe de personnes entreprit d'alerter les pouvoirs publics afin qu'ils permettent à la ville de devenir acquéreur.

L'AUFÉE naquit ainsi et durant dix ans, par des dossiers dûment complétés, des arguments avancés après des édiles tant régionaux, que départementaux ou municipaux, elle atteint l'objectif pour lequel elle s'était constituée.

L'acquisition de 400 hectares par la ville se fit en deux étapes, grâce au financement relais de l'établissement public de Basse Seine (EPSB), des subventions de l'Etat et de la Région. Cet événement fut assimilé à une entreprise de sauvegarde d'un monument historique ! Ce n'était que le deuxième cas en France, après celui de la forêt de Fontainebleau.

Jusqu'en 1992, l'AUFÉE se consacra sereinement à ses objectifs statutaires :

- ◊ Protéger et promouvoir l'accès de promeneurs aux espaces naturels
- ◊ Encourager la protection et l'entretien de ceux-ci
- ◊ Apprendre aux usagers à les connaître et à les respecter

En 1992, le Maire d'Evreux, ressort un projet de déviation de la Nationale 13, dont la première ébauche datait de 1942, utilisant la forêt comme réserve foncière.

L'AUFÉE recommence alors une lutte pour préserver cet espace naturel que les ébroïciens s'étaient très vite approprié. Les considérations qui avaient amené les élus et techniciens de 1942 à choisir ce tracé – protéger les terres à blé au sortir de la guerre entre autres – ne furent pas remis en cause par ceux d'aujourd'hui !

On sait désormais combien les espaces forestiers font partie de la qualité de vie des citoyens, et sont à protéger – Pour la qualité de l'air, de l'eau...-Tandis que beaucoup de terres cultivables sont en friches.

En 1998, la déviation d'Evreux par le Sud-ouest fut déclarée d'utilité publique, malgré l'épais dossier apporté par L'AUFÉE aux commissaires enquêteurs, et la réalité d'une amputation forte sur la forêt, ainsi que la modification obligée de reconsidérer les captages d'eau....

L'AUFÉE continue d'être un interlocuteur reconnu, fort de l'agrément reçu « dans les domaines de la protection de la nature et de l'environnement et de l'amélioration du cadre de vie », par arrêtés préfectoraux N°53 et 54 du 13 juin 1991.

Siège Social: Hôtel de ville d'Evreux - Présidente : Danielle BIRON

Vice-Président: Jacques CARON - Secrétaire-Trésorier: Hervé DIERAS

Correspondance: 32 rue Henri De Toulouse Lautrec, 27000 Evreux - Courriel: danielle.biron@wanadoo.fr

Téléphone: 02 32 23 10 42

Cotisations: 15 euros - Dons membres bienfaiteurs - CCP Rouen 439 19 S

SOMMAIRE

EDITORIAL

Photo page de garde auteur: Frédéric BOUGON

Un peu d'Histoire,	2
Editorial,	3
Assemblée générale & Rapport moral,	4-5
La chasse en forêt,	6-7
La forêt, lieu de ressourcement,	7-8
Déviation Sud-Ouest,	9-10
Sortie Mycologique du 17 octobre 2010,	11
Champignons, le Bon, la Brute...	11-12
Le printemps pointe son nez,	12
Respirez, notre planète va reverdir,	13
La certification des bois,	14
Les forêts primaires,	14 à 16
L'entretien des mares	17
Venez nous rejoindre	18
l'AUFEE est avec qui	19

Bulletin d'information de l'AUFEE

Présidente : Danielle BIRON

Vice-président: Jacques CARON

Secrétaire - Trésorier : Hervé DIERAS

Directeur de la publication :

Danielle BIRON

Correspondance :

32 rue Henry De Toulouse-lautrec

27000 EVREUX

Téléphone : 02 32 23 10 42

Numéro 21 Année 2010

Numéro ISBN 1256-477X

En ce printemps la nature reprend vigueur. Que nous soyons en 2011 ou non, c'est le même réveil qui donne du baume aux cœurs de tous.

Comme chaque année voici notre bulletin qui refléur.

Des informations sur nos actions, des articles de nos spécialistes, des comptes rendus de nos sorties, des ouvertures sur d'autres forêts du monde, j'espère que chacun y trouvera matière à prendre plaisir et à débattre.

Je souhaite surtout que cela donne à nos lecteurs qui ne sont pas encore adhérents l'envie de nous rejoindre.

L'union fait la force est un dicton qui n'a pas vieilli.

Nous continuons vaille que vaille à défendre nos forêts et corrélativement notre environnement.

Ces lieux sont de plus en plus investis par les citadins qui cherchent une autre façon de décompresser. Alors protégeons-les.

C'est ce que nous essayons de faire depuis bientôt trente ans.

Si l'on peut regretter que les militants ne se pressent pas aux portes des associations on peut se réjouir d'une certaine prise de conscience de la part de bon nombre de nos concitoyens.

Les mentalités évoluent lentement mais sûrement ce qui nous encourage à continuer nos actions.

Bonne lecture à tous ceux qui ont ce bulletin entre les mains en souhaitant qu'ils aient envie de le faire lire à d'autres. A consommer sans modération !

A lire également les articles du site de <http://www.evreux-nature-environnement.org> où notre association est bien présente.

La présidente

Danielle Biron



COMPTE RENDU de L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE & RAPPORT MORAL

du 10 mars 2011 à la halle des Expositions

ASSEMBLEE GENERALE AUFEE

L'Assemblée générale de l'AUFEE s'est tenue de 18h à 20h le 10 mars 2011 dans une des salles de la Halle des expositions que la Mairie, comme chaque année d'ailleurs, avait mis gracieusement à notre disposition.

Deux représentants de la Municipalité avaient répondu à notre invitation à savoir Mme Caillat adjointe à l'épanouissement de la Culture et Mr Quennehen délégué notamment au développement durable.

Mrs Laheye et Lebec retenus par d'autres occupations s'étaient excusés.

Le quorum, avec les présents et les pouvoirs étant largement atteint, l'A.G. pouvait valablement délibérer et la Présidente Mme Biron, après avoir souhaité la bienvenue à tout le monde procéda à la lecture du rapport moral.

1) RAPPORT MORAL

Voir le texte ci-après

2) RAPPORT FINANCIER

Les dépenses 2010 ont été maîtrisées, et le compte d'exploitation au 31 décembre est créditeur, grâce surtout à la subvention de 200 € donnée par la Ville et aux aides financières versées par certains Organismes pour les sorties « Nature » que l'Aufée met sur pied ainsi que par les cotisations et les dons des adhérents.

Nous avons une réserve de 300 € sur un livret, et le Crédit Agricole, que nous remercions, imprimant gratuitement notre Bulletin annuel, la cotisation des adhérents pour l'exercice 2011 peut être maintenue à 15 €.

3) REELECTION DU TIERS SORTANT.

Sont réélus à l'unanimité Mmes Bergouignan et Dionis et Mrs Caron, Joly et Pelletier

4) RECONDUCTION DU BUREAU et QUITUS

L'Assemblée réélit dans leur fonction Mme Biron en qualité de Présidente, Jacques Caron comme Vice-président et Hervé Diéras comme secrétaire trésorier, approuve les rapports présentés, et félicite chaudement la Présidente qui depuis 29 années dirige l'Association et se bat contre vents et marées pour faire passer nos idées.

Cela demande beaucoup de temps et de persévérance et de dévouement. Grand merci à elle.

5) DISCUSSIONS

Beaucoup de sujets furent débattus ensuite sur la déviation (son coût sa durée de réalisation) les captages, les mares, la circulation dans la forêt, les coupes de bois, la chasse, le dialogue difficile avec l'administration etc...

Séance levée à 20 heures.



Rapport moral AG 2011

En ce début d'année 2011 notre association entame sa trentième année d'existence.

A l'échelle humaine c'est l'âge de tous les espoirs après celle des études, l'âge de la vie active. Pour un arbre également il s'agit d'un âge déjà respectable. Et pour nous ? C'est aussi un long chemin.

Depuis 1982 plusieurs amoureux de la forêt nous ont quittés, dont notre secrétaire infatigable Jean Boudesseul et madame et monsieur Drouard pour ne citer que ceux qui l'arpentaient chaque jour.

Chaque année nous faisons le constat de la difficulté du renouvellement. Cette tendance à consommer plus qu'à militer se concrétise un peu plus et nous le regrettons.

Nos sorties sont de plus en plus suivies (merci Alain et Daniel). Le site « on va sortir à »... Evreux en l'occurrence rassemble nombre de personnes qui ne veulent pas se promener idiots. Mais d'adhérents nouveaux, très peu !

Pour une présidente c'est un souci majeur car la survie est à ce prix.

Pourtant nous sommes toujours très présents sur la scène publique.

D'abord localement par les sorties qui remportent un vif succès grâce à nos guides Alain et Daniel.

De trente à cinquante personnes à chaque fois.

Ensuite par les actions que nous menons pour protéger la forêt :

- vigilance : nous sommes un relais lorsque des problèmes sont constatés pas les promeneurs. Il leur est parfois plus facile de s'adresser à nous qu'à une administration.

Ce fut par exemple le cas lorsque des chasses furent organisées cet hiver et que les conditions de sécurité semblaient insuffisantes.

De même l'entretien des mares est un souci important pour les promeneurs et pour nous évidemment.

- information : lors des sorties où nous pouvons toucher beaucoup de personnes nous rappelons que les lieux où nous nous promenons sont appelés à disparaître si le projet de déviation voit le jour. A la stupeur de la plupart des personnes présentes.

Cela prouve que réclamer à cor et à cris la présentation publique des plans détaillés n'est pas une simple exigence de doux rêveurs empêcheurs de tourner en rond. C'est une nécessité. Quand la préfète refuse que nous assistions à la présentation du projet aux élus du Grand Evreux Agglomération au motif que cela a déjà été débattu cela est faux. A part au cours de l'enquête publique mais sans que nos remarques soient prises en compte cela n'a jamais été l'objet d'un débat public.

- représentation : nous représentons Evreux au sein de la fédération, auprès de ENE et HNNE, dans le conseil

de quartier des Cités Unies, à l'AREHN lors de la sortie mycologique.

Lors d'opérations plus ponctuelles telle la journée d'études annuelles organisée par la fédération nationale des mais des forêts. Nous sommes allés Jacques Caron et moi à l'Isle Adam où nous avons visité la centrale de chauffe au bois de Cergy-Pontoise qui permet de chauffer les logements de 25 000 habitants, puis en forêt nous avons découvert les arbres remarquables sous la conduite des agents de l'ONF. Il serait dommage que notre association disparaisse faute d'adhérents car nous avons une notoriété importante sur la scène publique. Cependant je vois mal comment forcer les gens à nous rejoindre si les mentalités changent au point de ne plus s'impliquer autant qu'auparavant.

Seul motif d'espoir : ENE association qui attire plus facilement des personnes intéressées par l'environnement d'une façon générale.

Nous pouvons nous réjouir d'avoir été parmi les membres fondateurs de cette association, trouvant par la même un relais important de nos actions et un soutien lorsque cela est nécessaire.

Est-ce une autre ouverture pour défendre la forêt ? A nous de nous pencher sur cette possibilité.

Avant d'en terminer je voudrais remercier très chaleureusement les fidèles autour de moi.

- Monsieur Diéras qui ne sait pas quoi faire pour m'éviter le plus de travail possible

- Alain Delannoy pour son enthousiasme et sa disponibilité pour les sorties avec son ami Daniel Dépinay

- Monsieur Mathieu et Jacques Caron pour leurs conseils éclairés à propos du dossier déviation

- Frédéric Bougon pour régler tous mes petits problèmes informatiques et pour la fabrication du bulletin

- le Crédit Agricole pour l'édition gratuite dudit bulletin

Et bien sûr merci à tous ceux qui nous sont fidèles depuis de nombreuses années

Evreux le mars 10 mars 2011

Danielle Biron

La chasse en forêt

«Ceux qui aiment la chasse en tireront grand profit. Ils y gagneront la santé du corps, une meilleure vue, une ouïe plus fine et par dessus tout, c'est un excellent entraînement pour la guerre» (Xénophon 375 av JC)

Peut-être pouvons-nous méditer cette phrase de ce philosophe, historien et maître de guerre de la Grèce antique.

Les défenseurs de la chasse et ceux qui sont contre avancent chacun leurs arguments. Confrontée à plusieurs remarques concernant ce problème, l'AUFÉE livre à la réflexion du lecteur les remarques suivantes.

L'O.N.C.F.S. (l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage) recense pour la saison 2009/2010: 174 accidents, faisant 183 victimes, dont 25 non-chasseurs et 19 accidents mortels.

Les chasseurs obtiennent un allongement des périodes de chasse pour les espèces terriennes, la légalisation de la chasse de nuit, l'autorisation de chasser sur les réserves (baie de Seine), la progression de la vénerie sous terre (déterrage), le refus des journées sans chasse et le maintien de la chasse à courre malgré l'opposition de l'opinion publique.



Illustrations de Martine BOURRE
(croquis Gouache et crayon)

Les pratiques de chasse et de piégeage sont cruelles et barbares, il est difficile de prouver le contraire. La puissante organisation de la chasse a même eu les moyens d'une vaste campagne d'affichage donnant de l'importance à une promotion indécente du plaisir de tuer.

Autre sujet d'inquiétude : les chasseurs à l'école.

Désapprouvant la "Convention de partenariat pour l'éducation au développement durable" signée le 4 mars 2010 entre la Fédération nationale des Chasseurs et les ministres de l'Education et de l'Ecologie, One Voice rejoint le collectif monté par l'ASPAS (Association pour la protection des animaux sauvages) qui s'insurge

contre le prosélytisme du lobby cynégétique dans les établissements scolaires.

Ce texte officialise les actions de "sensibilisation environnementale" que multiplie depuis 2009, les fédérations de chasse auprès des écoles. Or, sous le couvert de missions pédagogiques censées éduquer les élèves au respect de la nature, ces rencontres s'avèrent de véritables opérations de propagande pro-chasse comme en attestent les articles de presse et les comptes rendus des chasseurs publiés dans leurs revues. Confrontés au déclin de leurs effectifs, ils tentent d'attirer de nouvelles recrues. Ainsi, cet accord leur offre le champ libre pour promouvoir leur activité, soigner leur image et convaincre un jeune public, de l'utilité d'une « gestion » de la faune sauvage.

Un exemple, cet extrait du journal l'UNION Champagne, Ardennes, Picardie du 15 mars 2011
« Le temps d'une journée, quatre élèves de BTS gestion et protection de la nature ont monté une exposition sur la chasse. Ils ont mis sur pied ce rendez-vous au sein de leur lycée, dans le cadre d'un projet pédagogique entrant dans l'évaluation de leur année d'étude. Ils ont voulu allier l'utile à l'agréable puisque tous les quatre sont chasseurs et voulaient faire découvrir cette pratique aux nombreux visiteurs qui se sont rendus au lycée Schuman.[...]

« Nous sommes de moins en moins de chasseurs et nous avons parfois une mauvaise image », indiquait Alexandre dans les allées de l'exposition. »

La grande mission de l'école laïque étant de garantir la liberté de penser, les interventions entachées de prosélytisme du lobby chasse sont contraires au principe de neutralité de l'instruction publique.

Dans la forêt d'Evreux la Madeleine sont organisées quatre chasses par an. Certes l'information a lieu aux principales entrées le jour même de ces chasses ainsi que par voie de presse mais cette petite forêt publique de 400 ha seulement possède de nombreuses entrées du fait qu'elle n'est pas close. L'accès y est surtout facile près du lycée Senghor et du village de la forêt, ou par la zone industrielle n°2. Autrement dit pour les personnes non informées, les risques sont grands de se retrouver nez à nez avec les chasseurs comme ce fut le cas pour certains de nos adhérents. On peut s'interroger sur la nécessité de quatre chasses



Illustrations de Martine BOURRE
(croquis Gouache et crayon)

par an pour un si petit territoire. En fait si les animaux n'étaient pas nourris (des aires de nourrissages sont visibles dans les forêts privées jouxtant celle de la Madeleine) la régulation pourrait peut-être s'opérer d'elle-même ou le nombre de chasses pourrait être fortement diminué.

Les animaux faisant fi des frontières on peut les voir par temps froid, s'approcher de plus en plus près des habitations, argument sécuritaire invoqué par les chasseurs. Mais est-ce vraiment éthique de nourrir des animaux pour les tuer ensuite en prétextant une régulation que l'on a bafouée auparavant?

Seule consolation : depuis que la forêt est communale il n'y a plus de chasse au bon vouloir du propriétaire.



Illustrations de Martine BOURRE
(croquis Gouache et crayon)

L'office de la Chasse complète son titre par « et de la Défense de la Faune Sauvage »

L'anecdote suivante pose quand même question. Deux adhérentes de la Ligue de Protection des Oiseaux revenant d'une matinée de reconnaissance des espèces eurent la surprise d'apercevoir, en passant sur un pont routier, quelque chose qui bougeait dans les herbes. Munies de leur jumelles elles constatèrent qu'un renard était prisonnier d'un piège. Ne sachant que faire elles eurent le réflexe d'appeler l'Office de défense de la faune sauvage. Celle-ci vint aussitôt ettua le renard sans autre forme de procès. Office de la chasse avant tout, n'est-ce pas ?

Sources : ASPA et lettre de Martine Bourre au Maire d'Evreux suite à la campagne publicitaire de l'Office de la Chasse

Le journal l'UNION (Champagne Ardennes)

Et pour plus d'informations, le site du Rassemblement pour l'Abolition de la Chasse : <http://www.antichasse.com/>

La campagne du RAC contre la chasse n'a rien « d'extrémiste », au contraire, elle fait appel à la raison et à la légalité.



La forêt lieu de ressourcement, lieu pour redonner un sens à son quotidien

Quel bol d'oxygène que cette journée d'étude en forêt de l'Isle-Adam sur le thème de la place du bois dans les énergies renouvelables, journée organisée par Fédération nationale des amis des Forêts.

Accueillis par une délégation de personnels de l'ONF venue rappeler à l'assistance la dégradation de leurs conditions de travail et la baisse drastique de leurs effectifs la matinée fut consacrée à des échanges et l'après-midi à des visites sur le terrain.

Comment après avoir entendu durant une journée entière les défenseurs de la forêt, ceux de la maîtrise de l'énergie, de la biodiversité, ne pas être rassurés sur l'importance des acquis de l'association AUFEE et de sa nécessaire présence dans le débat public local d'aujourd'hui et de demain.

Écoutons Philippe Van de Malle Président de l'ADEME :

« Nous avons avec les ressources forestières des enjeux majeurs qu'il faut développer aussi dans la construction. C'est vrai qu'en France on aime bien le béton... dans d'autres pays les constructions en bois sont mille fois plus répandues que chez nous, c'est peut-être dû au fait que nous avons les deux plus grands cimentiers au monde »

Au niveau européen le paquet climat énergie, les trois fois vingt, c'est à l'horizon 2020, 20% de réduction de la consommation d'énergie, 20% de réduction du gaz à effet de serre et 20% d'énergie renouvelable »

Quand pendant l'été on utilise le bois uniquement pour faire de l'électricité je ne suis pas sûr que le rendement soit optimal .

Le jour où l'ensemble de l'économie mondiale redémarrera, le prix de l'énergie fossile, du pétrole augmentera ».



Puis Bernard Gambelin Directeur Technique de l'ONF :

«En dehors de ces deux derniers siècles, l'humanité a construit son développement sur les énergies renouvelables où le bois représente 6% des énergies



consommées soit le double de l'énergie hydraulique....

Aujourd'hui revenu sur le devant de la scène le bois énergie va passer de 9 millions de TEP (tonne équivalent pétrole) en 2009 à 15 millions en 2015...C'est de la valeur ajoutée en France, c'est de l'emploi : renouvellement des peuplements, entretien, exploitation, transformation ...ce sont des recettes publiques peu délocalisées. »

Enfin Laurent de Sutter Président des industries de panneaux :

« Le bois est aujourd'hui un des matériaux les plus modernes sur le marché, le bois doit être en premier lieu un matériau pour stocker le carbone et en fin de vie servir comme énergie ».

Suite à l'intervention de Pierre de Montlivault Dalkia annonçant le doublement des réseaux de chaleur et à celle de Louis Cumond représentant les forêts privés dénonçant les abus de Natura 2000 je suis intervenu pour faire partager à l'assistance d'autres préoccupations repris dans le bulletin N° 26 de la Société des amis des forêts page 24 en ces termes Jacques Caron association des amis de la forêt d'Evreux :

« Je voudrais rebondir sur les inquiétudes au sujet des mesures environnementales. Je pense que pour nous le risque pour le bois est bien autre. On a évoqué tout à l'heure les réseaux de chaleur, qui étaient bien implantés en France dans les quartiers dits des ZUP. Et bien aujourd'hui que fait-on dans les ZUP ? On prend l'argent du 1% logement pour financer la destruction de logements qui ont été réhabilités il y a 5 ou 6 ans afin de développer l'habitat pavillonnaire à dix ou quinze kilomètres des centres villes. Cela est vrai à Evreux où

j'habite, c'est vrai à Bourges, c'est vrai dans quasiment 300 villes de France ...lorsque l'on s'occupera des vrais bilans carbone de ces opérations on s'apercevra qu'ils seront très négatifs. Il suffisait de continuer d'améliorer l'urbanisation de ces quartiers pour avoir des réseaux de chaleur performants..... ».

En réponse Philippe Van de Maele déclare: « Nous devons rechercher une meilleure gestion grâce à une meilleure optimisation des réseaux »

L'après midi fut consacré à la visite de la chaufferie bois de Cergy Pontoise et à la découverte de la biodiversité et des aménagements hydrauliques de la forêt de l'Isle Adam gérée par l'ONF.

De retour à Evreux trois questions se posent :

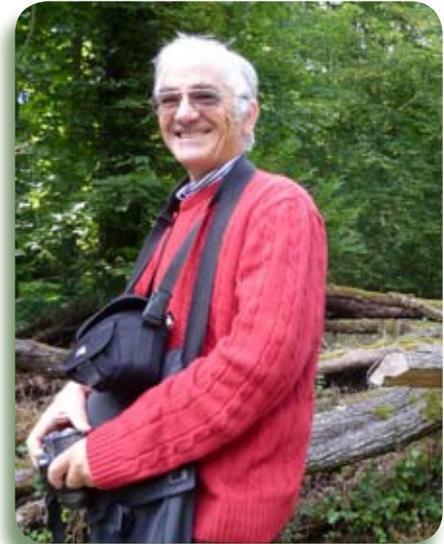
Pourquoi ce qui est bon pour la banlieue « huppée » de Paris à savoir la défense de l'environnement boisé, de la biodiversité, du calme, des énergies renouvelables, de l'histoire locale ne le serait pas pour Evreux.

Pourquoi ce dont il est possible de débattre dans une assemblée « sélect » à 15 km de Paris ne le serait pas à 100 km ?

Pourquoi Evreux deuxième ville de France en patrimoine forestier, ville avec un réseau de chaleur bientôt desservi par une, voire deux chaufferies à bois, Evreux, ville avec 4000 chômeurs, plus de vingt sites industriels en friche, ville dans une région Haute Normandie qui se spécialise sur l'énergie, ville avec un IUT, un lycée Horticole, ne deviendrait pas, après avoir été dans les années 1960 la ville la plus sportive de France, la première ville à appliquer globalement sur tout son territoire les concepts de l'éco habitat, la première en bilan carbone et en économie d'énergie !.

Evreux le 29-03-2011

Jacques Caron



Dossier Déviation Sud-Ouest

12 ans après la déclaration d'utilité publique, le dossier reste confidentiel !

Le point sur le contournement d'Évreux par le sud ouest

Nous avons toujours réclamé que le projet soit présenté au public ou pour le moins à l'AUFÉE. En effet seul un avant-projet est au dossier d'enquête. Cela étant de la responsabilité de l'État, le président du Grand Evreux Agglomération a demandé à la préfète de présenter le projet aux élus.

Ce qui fut fait-il y a trois mois.

Interrogeant quelques uns d'entre eux à la suite de cette présentation confidentielle, il semble que les plans présentés n'ont rien de plus précis que ce que nous avons vu il y a 4 ans.

Voici quelques éléments de notre argumentaire présenté par courrier au ministre de l'environnement, auprès de la DREAL (direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) et régulièrement ajusté au sein de notre association, de Evreux Nature Environnement et Haute Normandie Nature Environnement.

1) Incohérence sur la protection des ressources en eau.

Récemment en ce qui concerne la préservation de l'eau, 500 captages ont été retenus en France pour une vigilance toute particulière. Ceux d'EVREUX qui seront traversés par la déviation en font partie. Nous trouvons donc incohérent que d'une part, à terme, on ferme des captages d'excellente qualité et que d'autre part ils fassent partie de ceux sélectionnés pour cette même qualité. Ainsi va-t-on mettre des moyens importants pour surveiller des captages que l'on se propose de fermer en partie et sur ceux qui restent, augmenter les risques.

Qu'on ne nous objecte pas que tous les risques sont calculés et les solutions parfaites pour les éviter. Nous avons tous les jours des preuves que l'homme ne maîtrise pas tout dans la nature.

De même l'argument de l'obligation de doubler les ressources en eau pour une agglomération de plus de 50 000 habitants n'est pas recevable dès

lors qu'une partie de ces ressources sera supprimée par la fermeture des captages de l'hippodrome.

Ce n'est pas une diversification mais une substitution.

L'enquête sur l'eau pluviale, préalable au commencement des travaux impose par la MISE venue sur place début 99 à notre demande est en attente.

Les nouveaux captages dits de la Queue d'hirondelle dont la qualité moins bonne que celle de l'hippodrome ont nécessité la construction d'une usine de traitement, usine qui a coûté 15 M€ supportés par les usagers de l'eau et non par le financement de la déviation.

Cela minimise l'estimation du coût de cette voirie et pénalise l'utilisateur de l'eau.

2) Incohérence dans le projet lui-même.

Le projet est complètement surdimensionné pour répondre aux problèmes de circulation. Les trafics sont en effet loin d'avoir atteint les chiffres justifiant cette 2 fois 2 voies puisqu'ils n'ont pas atteint les projections faites pour l'an 2000.

En revanche nous redoutons un afflux de camions dès lors que ceux-ci auront à leur disposition une voirie gratuite à la place de l'A13.

Pour les habitants des communes d'Anières sur Iton, la Bonneville, Aulnay etc. il n'est pas prévu d'accès direct à cette voirie vers l'ouest. Ils devront remonter jusqu'à l'échangeur de la forêt pour revenir sur leurs pas s'ils veulent accéder au nouvel hôpital ou gagner la RN13. Soit au bas mot 3 km de plus.

Si à l'époque de la DUP le bilan carbone n'était pas à l'ordre du jour, il n'en est pas de même aujourd'hui.

Sans parler de cette politique qui consiste à toujours construire plus de routes surdimensionnées alors qu'avec la raréfaction les carburants deviennent très chers.

D'un point de vue financier, à l'heure actuelle, les coûts sont évalués au double de ce qui est prévu dans le dossier d'enquête : 147 M€ au lieu de 35 MF soit 81 M€.

Même en tenant compte de l'augmentation du coût de la vie, on voit de suite que ce coût dépasse largement les prévisions, va grever les budgets des collectivités locales en ces jours où l'on parle sans cesse de crise et où les besoins des populations sont criants surtout pour la survie des plus faibles. Cet argument rend vraisemblablement caduque la DUP de 1998 si une action judiciaire est entreprise en justice.

Remarquons que ces chiffres ne tiennent pas compte des coûts des compensations en matière de reboisement.

3) Incohérence du calendrier

A lors même que l'enquête sur l'eau liée à cette déviation n'est pas commencée, que la MISE demandée par l'AUFEE début 99 conditionnait le début des travaux aux résultats de cette enquête, les élus votent les budgets.

Sans doute les résultats pour être plus cohérents devront faire l'objet d'un appel au tribunal administratif, comme ce fut le cas pour l'arrêté préfectoral de protection des captages d'Anières sur Iton où l'arrêté a fait fi des conclusions de l'hydrogéologue interdisant l'épandage des pesticides sur le périmètre rapproché.

Il a fallu que ce soit ENE qui intente un recours au tribunal administratif lequel nous a donné raison en avril 2010 obligeant la préfète à revoir sa copie.

4) Incohérence entre divers projets

Au cours de l'année 2010 la Ville d'Évreux a signé une convention avec le conservatoire des sites pour la restauration de 11 mares dans la forêt de la Madeleine pour une somme non négligeable de 250 000 € sur 5 ans ce qui réjouit les usagers de la forêt.

Une présentation de cette convention a été faite mardi 22 mars 2011 au cours d'un colloque organisé par le conseil général de l'Eure.

Outre la préservation de la biodiversité, il a été précisé que l'un des buts de cette restauration était de promouvoir le tourisme et les sorties pédagogiques en proposant trois circuits des mares.

Comment peut-on envisager ces circuits (2 petits dans chaque partie nord et sud séparées par la déviation et un grand entre les deux parties) sur un territoire grand seulement de 400 ha sans tenir compte du bruit de la circulation et où les passerelles pour aller d'une partie à l'autre enjamberont soit un échangeur soit deux fois 3 voies ?

5) Incohérence des réclamations des élus locaux

Ici n'est peut-être pas le lieu où faire la remarque suivante mais combien de fois ai-je entendu les élus locaux se plaindre de certains effets de la décentralisation, effets augmentant leurs charges sans que les contreparties données par l'Etat qui se déchargeait de certaines compétences suivent à hauteur de ce qui était attendu.

Ici nous sommes dans un projet qui relève exclusivement de l'état or les collectivités locales s'empressent de venir au secours de celui-ci en finançant plus de 40 % du projet.

En conclusion, on ne peut que constater que tout se fait en catimini.

L'État soutenu par les collectivités locales s'entête et ne veut même pas revoir le projet a minima.

Depuis 1998, date de la mise à enquête publique du dossier, la situation d'Évreux a beaucoup changé. L'usine Glaxo pour laquelle il fallait un échangeur dans la forêt a malheureusement licencié près de 800 personnes et a laissé entendre que ce n'était pas terminé.

Ce n'est qu'un aspect des choses qui ont changé depuis l'instruction du dossier il y a près de 15 ans. Qui peut dire que nous sommes dans la même société qu'à cette époque ?

Les élus du GEA ont voté lundi 28 mars 2011, 1,3 M€ pour le début de financement du projet. Dans le même temps ils ont voté un impôt sur les ménages pour trouver les recettes correspondantes et ce n'est qu'un début. De plus, il faut augmenter le prix de l'eau de 15 %.

Les ébroïciens vont donc avoir de méchantes surprises à réception de leur feuille d'impôts.

Ils vont devoir payer au titre d'ébroïciens, d'eurois, de hauts-normands et d'usagers de l'eau.

Depuis que l'argument Glaxo est moins solide pour justifier cette déviation, on nous rétorque à chaque fois que le nouvel hôpital d'Évreux la rend nécessaire. Pourtant ce dont a besoin en priorité l'hôpital c'est une bonne liaison avec le nord de l'agglomération, liaison qui deviendra impérative si la voie SNCF à grande vitesse Paris Caen passe au Nord d'Évreux. Les échanges entre hôpitaux se faisant principalement avec Rouen, le contournement Nord prévu au PLU et proposé comme alternative depuis 20 ans par l'AUFEE serait une réponse si la nécessité en est confirmée.

Danielle Biron



SORTIES RÉALISÉES EN 2010

Sortie mycologique du 17 octobre 2010

Cette année nous avons fait le plein de champignons et d'amateurs nombreux au rendez-vous annuel. Les conditions climatiques étaient idéales et la collecte fut fructueuse pour alimenter les stands de l'Agence Régionale de l'Environnement de Haute Normandie qui organisait une très belle exposition.

Pour la deuxième année nous étions donc présents lors de cette manifestation dans le cadre de la semaine nationale de la mycologie.



Mais Alain Delannoy notre guide n'est pas seulement un scientifique dont les animations sont très prisées. C'est également un poète humoriste à découvrir dans le texte ci-dessous.

Daniel Dépinay lui aussi présent et attentif à tout ce qui est autour de lui sait également traduire par écrit ce qui le captive. L'article « Un intrus à la loupe » est de sa plume.

CHAMPIGNONS...Le BON, La BRUTE et Le TRUAND

C'est parti sur les chapeaux de roue, on ne parle pas des soldes ni de la chasse mais de la cueillette des champignons.

Les récolteurs ont sorti la panoplie du bon traqueur de spécimens en tout genre, les bottes, le ciré au cas où, le couteau de circonstance et le fameux panier car tout ce petit monde sait que le sac plastique est à proscrire !

Que va-t-il chercher ce récolteur ? dans la majorité des cas, bien sûr le **BON**, il a ses coins pour récolter en premier ce qui fait du volume, le fameux cep de Bordeaux, s'il y a des trompettes c'est super car elles deviennent de plus en plus rares. Puis il rêve d'une belle poêlée de chanterelles mais se contentera, vu la rareté de cette dernière, d'un beau panier de girolles grises. Il tente aussi les coulemelles et se trouve ravi d'égayer son panier avec des pieds de mouton ou d'une belle morille de sapins. Il se contente de ce qu'il connaît notre récolteur et ne s'intéresse pas à la **BRUTE**. Pourtant il la côtoie régulièrement mais ne cherchera pas à la reconnaître comme le fera notre autre récolteur le « spécialiste ».

Lui, il a son livre dans la poche et son panier a deux compartiments, ce qu'il ne connaît pas ne touche pas les bons qu'il sait déterminer à coup sûr. Il prendra le temps sur



Photo - Alain DELANNOY

le terrain ou à la maison et en consultant son ouvrage de référence, de savoir si le « mauvais » est une amanite citrine, un de ces méchants cortinaires ou si il a en main la terrible Amanite phalloïde.



Là il aura peut être un petit frisson car il sait que ce champignon est mortel et que 50 grammes suffisent pour tuer. Ils sont raisonnables nos récolteurs, l'un par sa prudence l'autre par sa connaissance mais tous les deux peuvent se faire piéger par le **TRUAND**.

Le Tricholome équestre et son voisin le dorée, appelés dans le sud ouest le « bidaou », sont de magnifiques champignons faciles à reconnaître par le chapeau jaune foncé et les lames d'un splendide jaune doré et l'absence d'odeur de soufre (T. soufré), alors notre premier récolteur pourra être tenté et notre spécialiste déterminera facilement ce champignon qualifié en plus de « comestible réputé ».

Or, depuis 1999 il est la cause de 5 décès en France sans que l'on ait à ce jour isolé une toxine particulière, sur les cas d'intoxications étudiés les scientifiques n'ont pu constater qu'une consommation exagérée de cette espèce qui aurait provoqué la mort.

Un décret est paru en 2005 pour interdire la vente et la consommation du bidaou mais il existe toujours une confrérie qui continue à prôner la valeur gustative de cette espèce !

Pour conclure ne consommer pas plus de 200 g de champignon par semaine et méfiez vous car même si c'est le sud ouest qui est particulièrement touché, le bidaou est bien présent chez nous, je connais une station à St Pierre les Elbeuf où, lorsque la saison est propice, il apparait en très grande quantité....Alors méfiance.

- Le printemps à nouveau pointe son nez, Un intrus étudié à la loupe

Rencontre matinale. Au bord d'un lavabo de salle de bain. Oh ! Il est bien petit l'intrus, très petit, même. Malgré de bonnes lunettes ... Voilà, il suffirait d'un coup, faire couler un peu d'eau pour le voir disparaître ... sauf que la curiosité est là ...

Ah ! Quel magnifique insecte ... sous une loupe !

Voici un minuscule coléoptère, de la famille des Dermestes (*Dermestidae*), « mangeurs de peau », détritiphage (mangeur de débris organiques). Très proche de la famille des coccinelles, par sa morphologie physique. Il ne mesure que 2 à 3 mm maximum. Son nom français est l'Anthrène du bouillon blanc, il doit son nom à cette plante sauvage des bords de routes forestières ou rurales, voire d'autoroutes, dont il fréquente les fleurs (A) pour se nourrir de pollen et de nectar. Bien que cette plante ne soit pas l'exclusivité de notre petite bête. Elle fréquente également les ombellifères et composées. Mais c'est le nom scientifique du bouillon blanc, *Verbascum thapsus*, que l'on retrouve dans le nom scientifique de ce petit coléoptère (B) : *Anthrenus verbasci*. Au repos, ou en position de défense, l'insecte (C) rabat sa tête sous son corps ; aussi les pattes s'incrument dans des logements de sa carapace prévus à cet effet, tel les trains d'atterrissage d'avion.

Mais la larve est une petite peste ...

Ou plutôt la grosse peste !!! La larve longue et velue (D) mesure de 4 à 5 mm, est bien connue pour se nourrir de matières sèches dans les nids d'oiseau et d'antan dans les habitations : plumes, poils. Mais depuis bien longtemps, elle a investi les maisons et appartements modernes, préférant les pièces relativement bien chauffées. On la trouve donc dans les placards et armoires contenant des piles de lainage et autres vêtements qu'elle « attaque » sans vergogne. Alors si vous trouvez quelques lainages ou autres avec de petits trous : ce n'est pas forcément « nos » célèbres mites, qui sont, elles, des microlépidoptères (petits papillons). Notre individu susnommé peut vivre ainsi au stade larvaire pendant deux ans. Le conseil est de surveiller les étagères, manipuler les piles de vêtements avec précaution et agir dans les étagères avec votre suçon d'aspirateur. Les « divers outils » utilisés pour lutter contre les mites ne sont pas forcément efficaces. En cas d'infestation trop importante, vous devrez peut-être recourir à un professionnel. Seuls les Anthrènes adultes vivent de 2 à 6 semaines dehors au grand air, sur les plantes hôtes, bien qu'ils aillent pondre en intérieur, bien évidemment. Les larves, quant à elles, préfèrent le cocooning, les ténèbres des armoires et la chaleur de nos pulls.



Photo - A._Verbasci_rec.jpeg

Par Daniel DEPINAY.

RESPIREZ, NOTRE PLANÈTE VA REVERDIR

Une nouvelle encourageante : les résultats du chantier de reboisement de la planète lancé par les Nations Unies en 2006 vont au-delà de nos espérances. Le projet du programme des Nations Unies pour l'environnement

En 2006, le Programme des Nations Unies pour l'Environnement a lancé un vaste chantier de reboisement de la planète pour contrecarrer autant que possible l'action de déforestation qui touche tout particulièrement les plus grandes zones forestières du globe.

L'objectif initial qui était fixé à l'origine à 1 milliard d'arbres a été pulvérisé puisque l'on est près d'atteindre actuellement 10 milliards d'arbres plantés soit 10 fois l'objectif de départ.

Le rythme de plantation a démarré très fort dès le début, grâce à l'adhésion des pays en voie de développement. Ceux-ci se sentent particulièrement concernés puisqu'ils sont les premiers menacés par les conséquences d'un réchauffement climatique dont ils sont d'ailleurs peu responsables. C'est ainsi que 1,4 milliards d'arbres ont été plantés en Ethiopie, 537 millions au Mexique, 100 millions au Kenya. Et cette opération a eu un effet boule de neige, entraînant par exemple dans son sillage le Haut Commissariat aux Réfugiés (HCR) qui a de son côté planté plusieurs millions d'arbres autour de ses camps de réfugiés dans le monde. D'autre part l'ONU a eu le plaisir de voir en 2009 deux grands pays apporter leur soutien à ce programme : la Chine et l'Inde. Ces deux nations ont prévu de planter respectivement sur leur territoire 6 et 2 milliards d'arbres dans les années à venir.

Est-il besoin de rappeler le rôle essentiel que jouent les arbres en tant que composants de la biodiversité, à la base des systèmes vivants qui nous procurent santé, nourriture et matières combustibles notamment. Les arbres aident à garantir un air respirable, une eau potable, des sols fertiles et un climat relativement stable. Les forêts constituent d'énormes pièges à carbone pour notre plus grand profit et elles relâchent dans l'atmosphère 40 % de l'oxygène que nous respirons.

Hélas, nous avons détruit depuis l'origine du monde, un tiers des forêts existantes. Cela montre l'effort considérable qui reste à accomplir, mais ce renversement de situation va prendre du temps et doit se faire de manière ciblée en priorité dans les zones les plus favorables. Ainsi est-il intéressant de savoir que l'hémisphère sud offre de meilleures conditions de croissance des arbres. De même le choix des essences a lui aussi une importance capitale. A titre d'exemple, le genévrier très résistant à la sécheresse ainsi qu'aux sols pauvres est fortement utilisé et est devenu le symbole de la lutte contre la déforestation.

Et maintenant quel avenir ?

Aujourd'hui ce programme des Nations Unies pour l'Environnement touche 170 pays prouvant ainsi que des millions de personnes sont prêtes à lutter contre la dégradation de l'environnement. Mais les responsables du programme envisagent de s'engager dans une nouvelle étape en associant des entreprises à cet effort gigantesque.

Pour ce qui concerne la France, le fabricant de cosmétiques Yves Rocher a promis de planter 50 millions d'arbres à l'horizon 2015 dans des régions particulièrement ciblées de l'Inde, choisies pour leur taux de déforestation élevé.

Il est parfois de ces initiatives simples-planter un arbre qui finissent par soulever des montagnes.

Espérons, pour notre bien à tous, que cette formidable opération de l'ONU connaisse un plein succès, nous n'en respirerons que mieux.

Edouard LHEUREUX



La certification des bois

Il y a quelques années nous écrivions dans le bulletin de l'AUFÉE un article sur les certifications des bois. Il semble d'après les associations de consommateurs que ces derniers aient plus ou moins été bernés.

Les « marchands » surfant sur la vague écologique se sont apparemment empressés de concevoir des labels qui n'ont pas la rigueur nécessaire pour satisfaire les consommateurs.

De fait aucune certification n'est fiable car elles sont toutes en relation avec les industries forestières et le commerce du bois que ce soit FSC ou PEFC. Les certifications nationales ne sont pas plus crédibles. Pour le bois français, nous n'y prêtons pas attention car la forêt française est une forêt de production, sans Indiens à assassiner, sans riche biodiversité.

Les certifications pour le papier (ce sont les mêmes) ne sont pas plus fiables. Le seul papier utilisable est le papier 100% recyclé.

La certification de l'huile de palme (RSPO) est également totalement dépendante de la filière palme.

Toutes ces certifications ont une vocation uniquement commerciale.

D'après les Amis de la Terre :

« Pour contourner les exigences du label FSC et continuer de vendre leur bois sur les marchés européens, de nombreux industriels ont créé leur propre label. Les écocertifications ont alors proliféré, rendant l'information floue pour le consommateur.



Certaines certifications ne respectent pas les critères fondamentaux du respect des peuples autochtones et de la protection de la biodiversité. Cet article présente un certain nombre de certifications en cours de préparation (PAFC) ou déjà fonctionnelle (MTCC). »

Pour en savoir davantage voir le site de cette association <http://www.amisdelaterre.org/Certification-des-bois-tropicaux.html>

Le mieux est de consommer local afin de ne pas recourir aux bois exotiques. Et surtout de regarder les étiquettes avant d'acheter et de poser des questions.

FSC : le Forest Stewardship Council (FSC) ou Conseil de Bonne Gestion Forestière

PEFC : le Programme for the Endorsement of Forest Certification ou programme de reconnaissance des certifications forestières.

RSPO : Roundtable on Sustainable Palm Oil ou programme pour la production durable d'huile de palme

PAFC : Pan African Forest Certification ou Le système panafricain de certification forestière

Les forêts primaires

Pour ceux qui dépriment en écoutant, lisant ou regardant les journaux d'information, il est vivement recommandé de se brancher sur France-Inter à 12h30 tous les jours ouvrés de la semaine afin de prendre une bouffée d'optimisme.

Durant 15 minutes Philippe Bertrand nous fait découvrir les initiatives de tous les acteurs de terrain, de tous ceux qui ne renoncent pas mais au contraire vont de l'avant.



Photo - Frédéric BOUGON



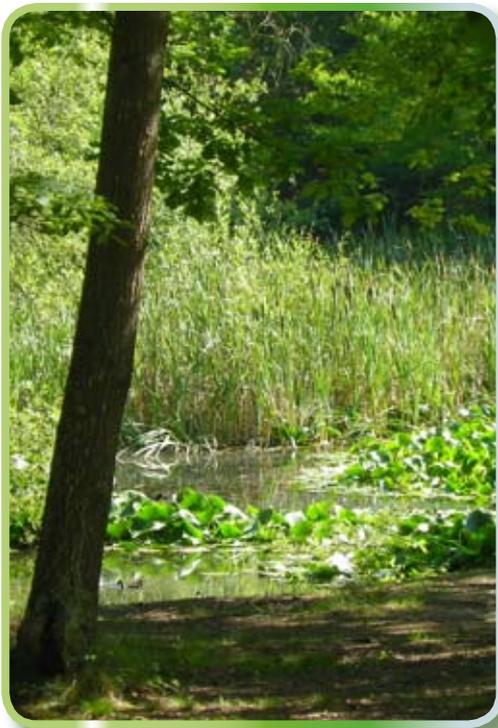


Photo - Frédéric BOUGON,

Pas de façon désordonnée mais en respectant l'environnement, solidarité et échanges étant des mots-clés de ce petit quart d'heure dont les bienfaits devraient être remboursés par la Sécurité Sociale tant le moral s'en trouve revigoré.

Dans l'émission du 10 mars 2011 mon oreille fut titillée par les mots « forêts primaires ». Allant aussitôt sur le site de la station de radio j'ai pu rejoindre celui de l'association « Peuple des Forêts Primaires ». Puis j'ai contacté Sonia Fraquet de PDFP pour lui demander l'autorisation d'insérer dans le bulletin de l'AUFÉE en cours de fabrication des informations à ce propos. Ce qui m'a valu des courriels sympathiques et pleins d'enseignements.

Je recommande vivement d'aller comprendre l'importance de ces forêts et des peuples qui les habitent mais en sont progressivement chassés, en cliquant sur le lien suivant : <http://pdfp.free.fr>

Si l'AUFÉE défend les forêts d'Evreux et ses environs elle n'en est pas moins consciente de l'importance de la protection de ces forêts primaires pour sauver les habitants, la biodiversité et de ne pas se désintéresser des autres massifs forestiers de part le monde.

Danielle Biron
Présidente de l'AUFÉE

Caractéristiques des forêts primaires

Les forêts tropicales pluviales primaires (=vierges=anciennes= naturelles) sont les plus habitées et les plus exploitées.

Elles sont caractérisées:

- par une riche biodiversité animale et végétale, qui est le résultat de millions d'années d'évolution. Cela constitue un réservoir d'espèces de gènes, de molécules...
- Par une très grande interdépendance de tous les êtres vivants : les arbres primaires ne peuvent pousser qu'à l'ombre (grosses graines très riches en eau) et sont tributaires d'animaux disséminateurs de graines (qui ne viennent plus en milieu ouvert, ensoleillé), ainsi que de champignons microscopiques qui, au niveau de leurs racines, les approvisionnent en eau et sels minéraux. Leur croissance est très lente (0,5 à 1mm par an). Les arbres de taille respectable sont multisentennaires, voire millénaires.
- Par leur très grande fragilité et vulnérabilité car leur humus, vite décomposé en sels minéraux, est peu épais, et le sous-sol argileux ou sableux est lui-même infertile.
- Par la régulation du cycle de l'eau douce..La forêt absorbe de l'eau et l'évapore en permanence en nuages qui donnent les pluies tropicales violentes et brèves. La forêt retient l'eau comme une éponge et la restituant progressivement.
- Le couvert forestier et le réseau racinaire protègent bien cet humus peu épais.
- Par son rôle de filtre épurateur : les arbres absorbent le gaz carbonique de l'atmosphère, rejettent de l'oxygène (par photosynthèse).

La Forêt primaire et la déforestation

La déforestation agressive perturbe les fonctions écologiques de la forêt:

- Perte du sol, qui mis à nu, est soumis à une érosion intense, ou à une cuisson, phénomène de latérisation irréversible, ou à une compaction due aux engins lourds d'exploitation. Ces forêts ne repoussent plus. Leur perte est définitive, irréversible!
- Perte de la régulation des eaux avec périodes de sécheresse alternant avec des inondations, modification

- des climats locaux et du climat de la planète (réchauffement)
- Perte de la biodiversité, perte de substances fabriquées par les feuilles des arbres (perte de médicaments qui auraient pu être extraits de plantes de la forêt, et guérir des maladies comme le cancer, le sida et d'autres encore inconnues, de pesticides par exemple), premiers résultats prometteurs des recherches sur la canopée en 1996 en Guyane, « le royaume des cimes renferme d'inestimables trésors » (Francis Hallé, professeur de botanique tropicale - Université de Montpellier - responsable de « l'Opération Canopée- Radeau des cimes » - Le Monde 11.04.1998).

La déforestation agressive entraîne l'anéantissement des cultures et des civilisations des peuples autochtones de la forêt.

Ces forêts permettent la vie d'environ 50 millions d'hommes qui l'habitent. Ils ne sont adaptés qu'à ce milieu et leur survie en dépend. Les peuples autochtones, privés de leur habitat disparaissent, et, avec eux, disparaissent les connaissances des chamans et sorciers sur leurs plantes médicinales et leurs médicaments naturels. Tous ces peuples sont menacés extinction, finissent clochardisés dans des bidonvilles pour en faire de la main d'œuvre bon marché. Les droits des peuples autochtones sur leur forêt doivent être reconnus de façon incontestable par les gouvernements. Actuellement il y a violation des Droits de l'Homme.

Le pillage de ces forêts s'accélère... La vie sur la planète dépend de la persistance du manteau de forêt primaire de la Terre. Nous sommes nous aussi, à plus ou moins longue échéance, concernés. En détruisant ces forêts pour un profit immédiat, nous faisons encourir des risques graves à l'humanité et à la vie sur la planète: la sauvegarde des dernières forêts primaires est une urgence !

La forêt primaire, un trésor irremplaçable, à protéger de toute urgence.

La forêt vierge peut-elle régénérer après déforestation ? Quelles forêts exploiter pour le bois ? Les forêts primaires se ne régénèrent pas ou, dans le meilleur des cas, il faudrait un laps de temps de l'ordre du millénaire...

Les résultats obtenus par les chercheurs de l'ONF, du CNRS, l'IRD et des institutions impliquées dans ce programme-pilote convergent. Ainsi des forestiers, des chercheurs reconnaissent, par exemple, que « la toute première priorité pour la conservation des forêts tropicales est certainement la sauvegarde des civilisations forestières car elles sont les plus aptes à gérer la forêt tout en la protégeant . Il s'agit d'un problème essentiellement politique de reconnaissance nationale du droit à l'existence de ces peuples » (La Recherche - juin 1992).



Pour préserver la biodiversité, la richesse génétique, il faudrait le plus rapidement possible mettre les dernières forêts vierges en réserves intégrales ou réserves de biosphère. Ces réserves sont l'habitat des peuples autochtones, qui depuis des millénaires ne les ont jamais détruites et peuvent être une source de gènes par leurs graines, boutures et animaux, pour notre avenir. Les forêts primaires tempérées et boréales, exploitées agressivement, sont en voie de disparition. Tout comme pour les forêts primaires tropicales, la destruction massive d'écosystèmes vieux de plusieurs millions d'années ne permet pas leur régénération : « on ne peut pas replanter des arbres aussi facilement que des pommes de terre ! Il faut un écosystème pas trop perturbé pour que ça pousse ». (dit par un ingénieur forestier Québécois dans le film « L'erreur boréale » de Richard Desjardins).

Ces forêts primaires ne sont pas gérables durablement et dans l'état actuel du pillage, tous les consommateurs-acheteurs de bois doivent refuser les bois tropicaux et privilégier nos bois.

L'entretien des mares de la forêt de la Madeleine à Evreux

Périodiquement nous sommes interrogés sur l'entretien des mares de la forêt de la Madeleine. L'inquiétude

des promeneurs est manifeste lorsque la végétation les envahit, lorsqu'il y a moins d'eau, lorsque des débris sont jetés dedans etc.

Aussi est-ce avec une vive satisfaction que nous avons appris l'accord passé entre la Ville d'Evreux et le Conservatoire des Sites Naturels de Haute-Normandie

pour la restauration et la valorisation des mares de ce massif forestier.

Le Conservatoire des Sites Naturels de Haute-Normandie est une association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901. Il a pour objet principal l'étude et la protection du patrimoine naturel, la conservation de sites présentant un intérêt biologique, écologique, géologique et paysager. La convention signée avec la Ville a pour objet de définir les modalités du partenariat ainsi instauré afin d'œuvrer ensemble pour la préservation du patrimoine naturel, le maintien de la fonctionnalité écologique, et à la valorisation pédagogique, du réseau de mares de la Forêt communale de la Madeleine à Evreux.

Dans cette convention on peut lire : « Parmi

les dix-huit mares de la Forêt communale de la Madeleine à Evreux, dix mares réparties sur les 419 ha du massif ont été



Photo - Frédéric BOUGON,



Photo - Frédéric BOUGON,

sélectionnées pour leur intérêt écologique. Ces dix

mares constituent le réseau hydro biologique principal de cette forêt. En effet, ce réseau de mares forestières présente une importante richesse écologique, tant du point de vue patrimonial que fonctionnel (rôles des zones humides). Plusieurs espèces patrimoniales d'intérêts supérieurs ont été recensées autour de ces points d'eau ; et l'on sait que ces mares contribuent à réguler les phénomènes d'érosion et de qualité des eaux, en collectant les eaux de ruissellement et en les restituant de façon lente. En outre, elles constituent un attrait important pour le public et de fortes potentialités pédagogiques ».

- La Ville d'EVREUX confie au Conservatoire
- une mission d'études scientifiques et techniques, sur 5 ans, pour permettre la réalisation des travaux de restauration et d'aménagement d'accueil du public sur les dix sites répertoriés,
 - une mission d'AMO (aide à la maîtrise d'ouvrage) au montage et au suivi des travaux de génie écologique,
 - une mission de valorisation pédagogique et touristique de ce réseau de mares forestières,
 - Une mission de suivi scientifique des actions réalisées sur 10 ans.

Lors de notre Assemblée Générale le 10 mars 2011, Thierry Quennehen conseiller municipal en charge des problèmes de l'environnement nous a confirmé qu'une délibération du conseil municipal avait récemment entériné le premier financement pour commencer la mise en application de cette convention. Nous attendons désormais de voir sur le terrain les effets de cet accord tout en sachant qu'il faut du temps pour procéder à ces travaux en prenant les précautions qui s'imposent.

Danielle Biron

VENEZ NOUS REJOINDRE

Si vous êtes intéressé par l'AUFÉE, laissez-nous vos coordonnées :

NOM :

Prénom :

Adresse :

.....

Téléphone :

Adresse Courriel :

Connaissez-vous l'AUFÉE : Oui Non

Quelle (s) activité (s) de l'AUFÉE vous intéresse (nt) ?

La protection et l'environnement

Les ballades guidées
à thèmes.

La flore

Les champignons

La faune

Je désire connaître les autres activités de l'AUFÉE concernant les forêts d'Evreux et Environs :

Je souhaite adhérer à l'AUFÉE Oui Non

Si Oui, je joins mon règlement de 15 € par chèque à l'ordre de l'AUFÉE.

Je recevrai gratuitement les bulletins publiés par l'AUFÉE, et serai informé des sorties et réunions organisées par l'association.

Je fais un don de€ en plus du règlement de mon adhésion.

Je désire recevoir un reçu pour déduction fiscale (à partir de 15€).





AUFÉE

Association Des Usagers Des Forêts D'Evreux Et Environs.

L'AUFÉE EST AVEC QUI?

L'AUFÉE est affiliée à la Fédération Nationale des Sociétés d'Amis des forêts, dont le Président est Monsieur Philippe Leroy, Sénateur et Président du Conseil Général de la Moselle.

A ce titre, elle participe régulièrement aux réunions et assemblées générales à Paris, contribuant ainsi à faire connaître la forêt d'Evreux et ce, depuis une quinzaine d'années.

L'AUFÉE a adhéré récemment à Haute Normandie Nature Environnement (HNNE).

L'AUFÉE fait partie des associations fondatrices de Evreux Nature Environnement qui ont décidé de mener certaines actions en commun et localement, cela avec l'aide de Haute Normandie Nature Environnement.

Adresses utiles:



FRANCE NATURE
ENVIRONNEMENT

France Nature Environnement

Siège Administratif

6, rue Dupanloup

45000 ORLEANS

Tél : 02 38 62 44 48

Fax : 02 38 52 11 57

information@fne.asso.fr

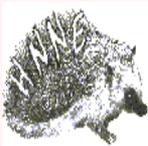
Siège Social

Muséum National d'Histoire
Naturelle

57, rue Cuvier

75231 PARIS CEDEX 05

Fax: 01 43 36 84 67



Haute Normandie Nature Environnement

7, bis rue de Buffon

76000 ROUEN

Tél: 02.32.08.41.32

Mail: hnnn@wanadoo.fr

Web: <http://perso.wanadoo.fr/hnnn>



Evreux Nature Environnement

1, rue saint Thomas - 27000 EVREUX

Mail: evreux.nature.env@wanadoo.fr

LES ACTIVITÉS DE L'AUFÉE

- La publication d'un bulletin.
- Des sorties botaniques.
- Des sorties mycologiques grâce à l'aide précieuse, bénévole et on ne peu plus compétente de spécialistes.
- L'établissement d'un copieux dossier pour faire prendre un arrêté « conservatoire de biotope » pour l'airelle rouge, dernière station de cette espèce de Haute Normandie.
- Des expositions sur la forêt, les champignons, les baies. Pendant dix ans, grâce au concours de la Caisse Primaire d'Assurance maladie de l'Eure et permettant u travail avec les enfants des écoles primaires.
- La participation, avec l'Office National des Forêts, à la création d'un sentier pédagogique.
- Une vigilance pour réagir au plus vite et proposer des solutions aux problèmes concernant la forêt.

SES ADHERENTS.

L'AUFÉE compte environ une centaine d'adhérents et de sympathisants.

Elle souhaite augmenter ce nombre et surtout faire participer les jeunes, dans une démarche pédagogique d'entraînement et d'éveil aux bienfaits de la forêt.





L'empreinte d'une banque régionale

à deux pas de chez vous...

Crédit Agricole d'Evreux :

- | | |
|---------------------|---------------------|
| - Evreux Grenoble | Tél. 09.69.39.31.00 |
| - Evreux Rochette | Tél 09.69.39.31.02 |
| - Evreux Chartraine | Tél. 09.69.39.31.01 |
| - Evreux Sud | Tél. 09.69.39.31.03 |
| - Gravigny | Tél 02.27.34.91.50 |



NORMANDIE - SEINE

www.lempreintedunebanqueregionale.fr